

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL 16 MARS 2009

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le conseil municipal vote le compte administratif 2008 qui présente un excédent de fonctionnement de 114 591,19 € et un déficit d'investissement de 46 456,84 €.

COMPTE DE GESTION 2008

Le conseil municipal vote de le compte de gestion dressé par le Trésorier, il reprend les chiffres du compte administratif.

PREPARATION DU BUDGET 2009

TRAVAUX A L'EGLISE – ELECTRICITE ET CHAUFFAGE – DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal, après délibération accepte de faire effectuer des travaux à l'église, travaux de création d'une installation électrique neuve, d'un éclairage ainsi que du chauffage.

Il charge de maire d'effectuer les démarches nécessaires et lui demande de déposer une demande de subvention pour la restauration du patrimoine auprès du Conseil Général et une demande de subvention DGE auprès de Monsieur le Sous Préfet.

Il dit que les travaux seront financés par ces deux subventions et des fonds propres de la commune.

MAISON DES ASSOCIATIONS – DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal, après délibération accepte d'entreprendre les travaux de réhabilitation du lavoir afin de créer une salle des associations, travaux de création d'une cuisine, de sanitaire, d'installation d'un assainissement et remplacement de la porte et des fenêtres

Il charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires et lui demande de déposer une demande de subvention F A R auprès du Conseil Général et une demande de subvention DGE auprès de Monsieur le Sous Préfet.

Il dit que les travaux seront financés par ces deux subventions et des fonds propres de la commune.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal vote les taux suivants :

- taxe habitation	8.46 %
- foncier bâti	11,10 %
- foncier non bâti	23,57 %
- taxe professionnelle	13,23 %

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2009
COMITE DES FETES	
LIGUE CONTRE LE CANCER	46,00
ASSOCIATION DES PARALYSES	46,00
MUTUELLE NATIONALE TERR.	16,00
CROIX ROUGE	46,00
AMICALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE	16,00
UNC AFN CHAZELET CELON VIGOUX	180,00
C I C A T	68,00
PREVENTION ROUTIERE	46,00
Sté DE CHASSE LA VIGOULAISE	92,00
CAF AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE	30,00
F N A C A	90,00
COLLEGE ROLLINAT	50,00
CENTRE DEPART JEUNES AGRICULTEURS	100,00
CAF FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	350,00
OFFICE DE TOURISME	460,00
IMAGE SON NATURE EN BERRY	150,00
TOTAL	1 786,00